

Bon à savoir !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes



8 MARS 2022 GRÈVE FÉMINISTE DANS L'ÉDUCATION : EXIGEONS L'AUGMENTATION DES SALAIRES, L'ÉGALITÉ SALARIALE ET LA FIN DE LA PRÉCARITÉ

L'égalité entre les femmes et les hommes est trop souvent considérée comme acquise. A fortiori dans la Fonction publique, on a l'illusion que le statut général des fonctionnaires serait une garantie suffisante du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Or il n'en est rien, en raison des stéréotypes et des critères de gestion qui sont discriminants.



En Charente (Angoulême)

- 11h30 : lecture publique Place Hergé
- 18h : rassemblement Place de l'Hôtel de Ville puis défilé aux flambeaux à partir de 19h
- 20h : ciné débat autour du film « Debout les femmes » diffusé au Mégarama (Garat)

Dans la Vienne (Poitiers)

- 14h30 : manifestation au départ de la Promenade des Cours

Dans les Deux-Sèvres (Niort)

- 11h30 Place de la Brèche, village des initiatives
- 12h : ramène ton pique nique
- 13h : action jeunesse
- 15h40 : Gong et hymne des femmes ! Debout !

En Charente-Maritime

- 8 mars à 17h : rassemblement à La Rochelle, statue Duperré
- 12 mars à 14h : rassemblement à Saintes au Palais de Justice





15 h 40 c'est l'heure à partir de laquelle chaque jour les femmes travaillent gratuitement, sur la base d'une journée type.

Comment agir ?

- * En vous mettant en grève à 15h40 ou toute la journée.
- * En rejoignant les rassemblements et manifestations prévues partout en France
- * En portant un foulard violet, ou en utilisant un fond d'écran violet si vous êtes en télétravail.
- * En donnant rendez-vous à vos collègues à 15 h 40 (dans la cafétéria par exemple).
- * En interpellant votre employeur sur vos revendications.
- * En postant des photos de vos actions avec le **#grevefeministe**.



A travail de valeur égale, salaire égal !

Nous fêtons les 50 ans de la loi Roudy qui impose un salaire égal pour un travail égal, mais aussi un salaire égal pour un travail de valeur égale. Sur chacun des 4 critères définissant la notion de valeur égale (diplôme, expérience acquise, responsabilités, charge physique et nerveuse), les métiers féminisés sont dévalorisés !

4 facteurs expliquent cet écart :

Le « plancher collant ». Les temps partiels qui sont la norme dans de nombreux métiers féminisés génèrent horaires décalés, précarité et salaires inférieurs au smic mensuel.

Les « parois de verre ». La dévalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées et où les qualifications, les responsabilités et la pénibilité ne sont pas reconnues.

Le plafond de verre ou « plafond de mère ». Le fait que les femmes accèdent moins aux responsabilités professionnelles explique les discriminations de carrière.

La part variable de la rémunération et les primes dissimulent des critères indirectement discriminants pour les femmes (présentisme, charisme, ...). Plus on monte dans la hiérarchie, plus les écarts se creusent entre les femmes et les hommes.

Et dans l'enseignement privé sous contrat ?

Les femmes représentent :

91.5% des enseignant·es du 1er degré

65.9% des enseignant·es du 2nd degré

69.1% des maîtres délégué·es

Dans le 2nd degré, une femme effectue en moyenne **17.9h** (contre 18,3h pour un homme)

Le salaire net moyen d'une femme est de **2 115 €** et de **2 296 €** pour un homme

Source : Bilan social 2020-2021 du MEN

Ne reste pas isolée, donne toi le droit et rejoins la CGT !

CGT Enseignement privé
21 bis rue Arsène Orillard
86 000 POITIERS



Contactez la CGT Enseignement privé
en Poitou-Charentes
academie.poitiers@cgt-ep.org
<https://cgteppoitoucharente.reference-syndicale.fr/>
<https://cgt-ep.reference-syndicale.fr>